

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1938)

Heft: 876

Rubrik: Home news

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

The Swiss Observer

FOUNDED BY MR. P. F. BOEHRINGER.

The Official Organ of the Swiss Colony in Great Britain.

EDITED WITH THE CO-OPERATION OF MEMBERS OF THE LONDON COLONY.

Telephone: CLERKENWELL 2321/2.

Published every Friday at 23, LEONARD STREET, LONDON, E.C.2.

Telegrams: FREPRINCO, LONDON.

VOL. 15—No. 876

LONDON, 27 AUGUST, 1938

PRICE 3d.

PREPAID SUBSCRIPTION RATES.

UNITED KINGDOM AND COLONIES	3 Months (13 issues, post free)	3/6
	12 "	12/6
SWITZERLAND	6 Months (26 issues, post free)	Fr. 7.50
	12 "	14.-

(Swiss subscriptions may be paid into Postscheck-Konto Basle V 5718).

HOME NEWS

(Compiled by courtesy of the following contemporaries: National Zeitung, Neue Zürcher Zeitung, St. Galler Tagblatt, Vaterland, Tribune de Genève and Schweizerische Verkehrszentrale.)

FEDERAL. SWISS EMIGRATION DECREASING.

The number of compatriots seeking their fortunes in overseas countries shows a steady decline during recent months. In the six months to end June 1938 the emigrants numbered 1,079 against 1,859 in the same period last year.

SOME IMPORT DUTIES.

According to an official publication the following duties amongst others were levied in 1936 on sugar 182.52%, Benzine (motor spirit) 84.79%, non-alcoholic wine 128.21%, motor-cars 57.8%. On the other on luxuries like jewellery and diamonds the duty was well under one per cent.

SPORT.

Negotiations for a return match between "Arsenal" and the Swiss team which beat the English club last summer at Zurich are practically completed. This Swiss team are playing in Dublin on Sunday, Sept. 18th, and will probably play the "Gunners" at Highbury in the following week.

FROM THE ARMY.

It is said that about 600 volunteers joined the Government forces in Spain; those who did not fall on the battle field are gradually trickling back to Switzerland mostly mutilated for life. They all have to appear before military courts and one of them, a 36 years old recruit from Herisau who held a command in the International Brigade and who was wounded three times, was sentenced for four months imprisonment by the tribunal of the seventh division.

LOCAL.

ZURICH.

Prof. K. Emil Hilgard, who died on June 21st, bequeathed about Frs. 200,000 to local scientific and philanthropic societies.

* * *

Dr. Phil. Gottfried Schaeertlin died suddenly in Lucerne at the age of 81; he was a great authority on insurance matters.

BERNE.

Damage exceeding Frs. 100,000 was caused by a fire which destroyed the Borter ateliers and timber yards in Ringgenberg on the lake of Brienz.

* * *

Municipal budgeting generally errs on the conservative side calling for supplementary credits later on. In last February's plebiscite the Bernese people had voted an expenditure of 1.8 million francs for a new building storing the official records (Staatsarchiv); by appropriating land belonging to the municipality a saving of nearly Frs. 700,000 is effected but no relief is obtained by the taxpayers as this sum is to be spent in other directions.

* * *

The small town of Nidau celebrated last Sunday the 600th anniversary of its foundation; among the many notable guests was Federal Councillor Minger. A historic cortège was prepared with much work and ingenuity but had to be omitted on account of the unkind weather.

BASLE.

The population to end June 1938 is computed at 170,272, an increase of 1,116 as compared with twelve months ago. 12½% of the present population are foreigners, the ratio in 1914 being 37%.

GENEVA.

Prof. F. F. Roget, well-known in Swiss and English Ski and Alpine circles, has died in Geneva at the age of 80.

The following obituary notice is taken from "The Times":

François Frederic Roget began his career as a teacher in England in 1879. Five years later he was Professor of Modern Languages at Fettes College and later at St. George's College in Edinburgh. In 1886 he published the first grammar of ancient French to be known in England. Returning to Geneva in 1897, he lectured on English and English literature at Geneva University. Almost every year he returned to England and there delivered series of lectures on education in Switzerland or on the Swiss militia army system or on Alpine subjects. He had a passion for skiing and was among the first in Switzerland who took up the sport between 1903 and 1905. He wrote a number of articles and a book on skiing, and devoted all his efforts to the development of skiing in Switzerland. A very able writer, both in French and in English, he contributed many historical and political articles and studies to the chief Swiss reviews and newspapers, as well as to some English newspapers and reviews. He had numerous friends among the members of the Alpine Club and of the Association of British Members of the Swiss Alpine Club, and his after-dinner speeches were always highly appreciated by his Alpine comrades, who lose a devoted friend, an excellent adviser on skiing and climbing subjects, and a true admirer of Great Britain.

LA POLITIQUE. "Droit de nécessité."

Le maintien provisoire du "droit de nécessité fiscal," c'est-à-dire des mesures d'exception que le Conseil fédéral avait édictées en attendant que la loi financière — rejetée en mois de juin — fût votée, a causé de vives réactions à travers tout le pays. Réactions éminemment platoniques, reconnaissons-le: "Nécessité ne connaît pas de loi" disait déjà M. de Bethmann-Hollweg, et si on lui a tellement reproché ces paroles, c'est qu'elles étaient d'une vérité criante. De fait, on est bien obligé de s'incliner devant la prorogation des mesures financières fédérales puisqu'on ne saurait agir autrement; nous ne pouvons tomber dans l'anarchie fiscale: sur ce point, tout le monde est d'accord et, dès le moment où il n'existe d'armature financière que celle-là, force est bien aux éléments les plus divers de notre monde politique de l'adopter.

Mais il n'en est pas moins curieux d'enregistrer les propos aigres-doux dont cette adoption a été accompagnée. Peut-être détermineront-ils les courants d'opinion dont s'inspirera le prochain programme financier... Nous en doutons un peu: rien ne dure autant que le provisoire et quand enfin l'on aura mis sur pied la loi appelée à remplacer le "droit de nécessité fiscal," on s'apercevra que, dictée par les événements et des impératifs techniques, elle ne se soucie guère des vœux, des anathèmes ou des approbations des citoyens, voire des partis. On la rejettera, dites-vous? Mais alors on retrouvera les vieilles mesures provisoires si bien qu'après deux ou trois expériences de cette nature, on finira par accepter n'importe quoi, ne fût-ce que par lassitude.

Non, les réactions du public sont surtout intéressantes à observer parce qu'elles renseignent sur son évolution, parce qu'elles montrent le profond malaise de l'esprit de parti devant une situation de plus en plus obscure, de plus en plus tyrannique. Ce "droit de nécessité," fiscal aujourd'hui, sera économique demain, militaire après-demain, "culturel" ensuite, etc... Bientôt les partis n'auront plus d'autre rôle que d'enregistrer les décisions imposées au Conseil fédéral par quelques hauts bureaucrates, entourés d'une nuée de techniciens et dépositaires des secrets de l'étre et du non-être politique. Encourageante perspective!

La presse socialiste la dénonce avec d'autant plus d'énergie qu'elle déplore secrètement de ne pouvoir l'approuver: ah! si le Conseil fédéral était en majorité rouge, quels merveilleux arguments elle découvrirait en faveur du "droit de nécessité," baptisé pour la circonstance "droit de défense démocratique contre le fascisme" ou quelque chose d'approchant! Mais, pour l'instant, on le voit. Les marxistes insistent sur l'opposition qui s'est révélée, au moment du rejet de la loi, entre le Conseil fédéral et la majorité nationale qui le soutient à l'ordinaire. Ils y voient l'ouverture d'une véritable crise ministérielle et la cause première de la prorogation du droit de nécessité. Ils estiment que les nationaux ne recherchent pas l'établissement d'une véritable réforme financière, mais celui d'un ensemble de mesures transitoires laissant la porte ouverte à toutes sortes de tractations. Accusations injustes que celles-là. L'opposition entre le Conseil fédéral et sa majorité est accidentelle, non point essentielle. Ce sont les

concessions du directoire à ses ennemis, ses faiblesses aussi, qui ont un instant dressé ses troupes contre lui: il n'y a là nulle révolte profonde. De même le retour au droit de nécessité doit être interprété comme l'adoption d'un moindre mal et non pas comme le choix délibéré d'une formule permettant de pêcher en eau trouble.

Les journaux bourgeois — conservateurs-catholiques, libéraux, radicaux — ont développé cette réfutation avec beaucoup de mesure et de pertinence. Evidemment, chez eux aussi, on perçoit une gêne qui, pour ne point porter sur le fond du débat, n'en est pas moins assez cuisante: elle est relative au développement intempestif du caractère de nécessité que nous avons souligné plus haut. C'est pourquoi, de part et d'autre, on attend avec une vive impatience le résultat des conférences qui vont avoir lieu incessamment entre les divers groupes parlementaires. S'ils parviennent à s'entendre, peut-être sera-t-il assez tôt encore pour enrayer le mécanisme redoutable du "droit de nécessité."

J. Marteau.

(Tribune de Genève.)

LA GUILDE DU LIVRE.

La réussite d'idées neuves, en Suisse romande, est un fait assez rare pour qu'on pense à commenter ici le succès de la Guilde du Livre de Lausanne.

Le plan de ses initiateurs, d'une grande simplicité, n'en a pas moins renversé tout le problème de l'édition: au lieu de partir de l'éditeur qui est un commerçant (et par là incline souvent à monnayer certaines fausses valeurs "qui rapportent"), ils ont simplement repris le problème par la base, à savoir le lecteur. Grouper en une véritable communauté les gens désireux de lecture — et, plus tard, provoquer chez d'autres ce désir — créer toute une émulation autour du livre par la publication d'œuvres durables, accessibles à tous grâce à l'exclusion des bénéfices usuels d'édition. Instituer un Comité littéraire qui choisisse dans la production contemporaine les œuvres les plus marquantes, que l'administration éditera ensuite pour les membres de la communauté en des volumes solides et nets, imprimés sur beau papier et reliés. Ainsi se trouverait réalisé le pont entre lecteurs et auteurs, que les vrais amis du livre ont toujours souhaité. Désormais, l'écrivain n'aurait plus à chercher son public derrière les subtilités du négoce; c'est le public qui viendrait directement à lui, intimement pourrait-on dire, ne demandant qu'à le connaître, le mieux comprendre et à se laisser enrichir par les ressources de son art.

Restait enfin à créer un lien entre les "compagnons" de la Guilde et les dirigeants, au moyen d'un bulletin littéraire mensuel où soient commentés les ouvrages, et qui permette aux auteurs d'exprimer leurs intentions.

Voilà pour l'idée qui, disons-le, avait été expérimentée ailleurs avec succès.

L'application, elle, paraissait plus complexe. Faire jouer le prix de revient des bulletins littéraires et des livres avec la cotisation payée par les membres pour les obtenir, n'était qu'une difficulté technique, certes surmontable. Mais il fallait surtout tenir compte d'un territoire exigu (800,000 habitants), tout cloisonné par des irréductibilités politiques ou confessionnelles, pour ne parler que des principales.

Tenir compte par conséquent d'un public extrêmement composite, d'où difficultés de toute sorte et, singulièrement, dans le choix des œuvres. Tenir compte enfin de l'apathie générale pour les choses de l'esprit, de l'indifférence totale de la presse, et... de l'absence complète de capitaux, excluant donc la moindre préparation publicitaire. Comment ne pas s'étonner dès lors qu'un succès rapide ait eu raison de ces appréhensions? Car le public a répondu. En deux ans, plus de 5,000 membres sont venus à la Guilde dans un même désir d'expansion culturelle; ils ont reçu plus de 30,000 volumes (la collection ne comprenant à ce jour que 16 titres); ils continuent de gagner à l'œuvre de nouveaux amis.

La Guilde du Livre ne fait pas œuvre de concurrence, mais d'expansion. Elle a élargi le marché du livre, elle a su remettre à sa véritable place cet objet de ferveur et d'élévation, réunissant dans un égal amour de la belle édition les